



Que faire dans une situation dangereuse ?

Par **Andre_I**, le **05/04/2009** à **15:16**

Je suis face à une affaire très importante et dangereuse. Je cherche à avoir un contact avec le Pôle financier au TGI de Paris, ou par exemple avec le Juge Renaud Van Ruymbeke ou encore avec la PJ direction des affaires financières, bien que je ne crois pas trop dans les services de ces derniers. Le problème, à ce niveau d'affaire, c'est de ne pouvoir contacter personne. On en entend souvent parler d'eux, mais dans l'autre sens, c'est beaucoup plus difficile. De plus, j'ai eu l'occasion de rencontrer des avocats pour cette affaire que je dois simplement porter devant la justice tout en assurant ma sécurité. Les avocats ont d'abord pensé à la leur et on préféré refuser de m'aider. Qui est donc sujet de penser à votre sécurité quand vous devez révéler une affaire dangereuse et très importante ?

Par **frog**, le **05/04/2009** à **16:30**

Salut,

Pour la financière, tu peux y aller et exposer ton cas. Ils sont installés dans les locaux de la rue du Château des Rentiers dans le 13ème à Paris.

Par **Andre_I**, le **05/04/2009** à **17:12**

Merci. y aller ne me pose aucun problème ! c'est à la sortie que je vais paniquer. que peuvent-ils proposer pour ma sécurité ?

ce dont je parle, me met face à de très nombreux ennemis qui n'ont aucune limite. C'est cela mon problème ! Les donner ne me pose pas de problème. Par contre, attendre la mort au

coin de la rue, je préférerais éviter. Ne me dis pas que je peux ne rien dire. Le problème aussi est que je dois dire (obligation que je peux expliquer ici) et je ne sais pas rester anonyme. Cela viendra de toutes façon de moi. Qu'existe-t-il comme solution par rapport à ça ?